

MIRACLES à CONTAMINE et SAINT-JEOIRE

Mon propos n'est pas de définir ce qu'est un miracle, ni d'analyser ce phénomène sur les personnages concernés, mais de transcrire fidèlement ce que des témoins ont rapporté sous la foi du serment.

Les premiers témoignages furent enregistrés à Taninges. En effet, au sommet de la place, sur les bords du Foron, voici un vieil édifice avec beffroi aplati en oignon, une sorte de clocher à la russe. C'était la chapelle Sainte Anne. Un cartouche de pierre de la façade porte le millésime 1583. Suivant une légende, ce fut à la suite d'une inondation qu'on aurait bâti la chapelle protectrice.

C'est dans cette chapelle que vers 1638, les évêques députés à la cause en béatification de François de Sales, à savoir André Frémiot archevêque de Bourges, Jean-Pierre Camus évêque de Belley et Dom Quérin, reçurent les témoins pour mener l'enquête en Faucigny. 137 témoins furent entendus dont 80 répondirent en attestant un ou deux miracles.

Voici ce qu'il advint à SAINT - JEOIRE :

Au commencement de 1618, les religieux de l'Abbaye de Sixt se déterminèrent à accepter la réforme que proposait François de Sales. Ravi de cette détermination, François s'empressa de leur en dire toute sa joie et de ratifier cet acte capitulaire : **nous approuvons et ratifions cet acte**, leur écrit-il le 23 janvier **et recommandons qu'il soit observé. Nous vous en louons et nous vous donnons notre bénédiction paternelle.** Il alla faire une troisième visite du 12 au 15 septembre 1618. Pendant ce voyage arrive un fait remarquable.

En passant à Saint-Jeoire il désira procurer à ses compagnons de voyages quelques rafraîchissements pour étancher la soif qui les dévorait et demanda du vin à une hôtellerie qui se rencontra sur sa route. L'hôte L. d'Anthon, lui répondit qu'il n'avait que du vin gâté destiné à faire un ciment et capable de rendre malade ceux qui en boiraient. **"Qu'importe dit l'évêque, faites moi goûter ce vin"**.

L'hôtelier après s'être fait prier en apporte dans un vase ; à peine l'homme de Dieu l'a-t-il approché de ses lèvres que non seulement le vin qui était dans le verre mais encore celui qui était dans le tonneau devient excellent et délicieux. Tous les compagnons de voyage en burent et en emportèrent plusieurs bouteilles, et l'hôte vendit le reste à un haut prix.

Déposition de Mrs Bernard de Pessier, Moccand et Desfayet.

Guérison d'Amé VOUTIERS, paralytique.

Déposition de M. Dunant, curé de Contamines.

En l'année 1699, vers la fête de Pâques, un nommé Amé, fils de feu Jean Voutiers, dit Grive, âgé d'environ quatorze ans, tomba malade d'une contraction de nerfs, mais en telle sorte, que la véhémence du mal lui avait tout contourné les genoux, et lui faisait éprouver de grandes douleurs aux reins, et depuis les hanches jusqu'en bas. Il demeura entièrement impotent et paralytique, sans pouvoir faire aucun usage de ses jambes, pas plus que s'il en eût été complètement privé, restant immobile au lieu où on le portait. Vers la fête de saint Jean-Baptiste, on lui appliqua un emplâtre de cire sur les reins, et plusieurs autres remèdes ; mais ces remèdes, loin de le soulager, ne firent qu'aggraver son mal et augmenter ses douleurs ; aussi fallut-il lever l'emplâtre et cesser tout médicament. Il demeura en ce triste état jusqu'à la fête de saint Michel de la même année. Or, un jour je fus tout étonné de voir marcher cet enfant, sain, dispos et gaillard, comme si jamais il n'eût eu aucun mal. Je m'enquis près de Georges de Touriche, sa mère, comment cela était arrivé. Elle me raconta tout le secret, et me dit qu'une fois, fort tard et bien avant dans la nuit, étant couchée auprès de son fils, et ne pouvant dormir à cause des lamentations et des cris que lui arrachait la violence de son mal, elle s'était levée sur son lit, à genoux, et, les mains jointes, elle avait fait vœu pour son fils au bienheureux François de Sales, que, s'il plaisait à Dieu, par les prières et intercessions du même Bienheureux, lui rendre la santé, elle irait au sépulcre dudit bienheureux Saint, offrirait une chandelle de la longueur de son fils, et ferait célébrer une messe. Au même instant, l'enfant affligé s'écria : Ma mère, je suis guéri ! Je commence à étendre mes jambes, et les douleurs me sont presque passées ; je me lèverai demain et m'en irai mener paître les brebis ! Ce qu'il fit, car, dès le lendemain, il se leva, s'habilla, et puis, sans aucune incommodité, mena paître le bétail. Il n'eut jamais depuis aucun ressentiment de son mal, sauf durant quatre ou cinq jours que ses genoux lui causèrent encore un peu de douleur, bien qu'il ne laissât pas de marcher commodément et de conduire le bétail comme je viens de le dire. Je crois cette grâce miraculeuse, attendu cette prompte guérison après une paralysie complète de six mois. Je sais que plusieurs de ma paroisse ont invoqué le Bienheureux en leurs nécessités, et en ont reçu de grandes grâces et faveurs, par le moyen de leurs vœux et prières.

Le 1er avril 1623, la George Desturche, veuve de Jean Voutier Grivaz, confesse devoir à Jacques Gay : 25 florins (Minutes de Maître Jolivet 2 E 100 35 ADHS folio 154).

Vauthier Amédée fils de Jean et George Desturches se marie le 26 juin 1640 à Faucigny avec Claudine Falquet.

En 1996, les descendants de cet Amé Voutier se rassemblent parmi les familles suivantes :

Puthod	Lambert	Bontaz (Ducrot)	Naly	Decroux	Montréal	
Falquet	Deperraz	Clerc		Saddier	Blanc	Chappaz
Anrenaz	Vallier					

Aujourd'hui de nombreux miracles s'opèrent ça et là dans le monde. Ces miracles nous interpellent. Il est vrai aussi que nos sociétés matérialistes, consommatrices des biens de la terre, étouffent dans l'ensemble nos recherches du Ciel.

Alors je me suis demandé, si au fond, pour tout être malade et au delà de la médecine, et des médicaments, des analyses biologiques et des scanners, de la science et des techniques, nous n'étions pas en train d'oublier une autre dimension : le spirituel.

Les anciens savaient le faire ; ils confiaient dans la communion avec les saints protecteurs leur vie et leur destinée, leur corps et leur âme.

Le nombre incalculable de chapelles dédiées à tel ou tel saint qui pouvait guérir la peste, le choléra, la pierre, le bétail, qui pouvait protéger les récoltes, en est le témoignage irréfutable.

S'il y avait chez eux une solidarité sociale, ils avaient surtout confiance dans leurs saints protecteurs. S'ils attendaient inconsciemment le médicament qui aurait pu guérir leur corps, ils n'oubliaient pas qu'en définitive, leur vie ne leur appartenait pas ; ils savaient entrer dans le mystère de la vie et de la mort.

Michel PESSEY-MAGNIFIQUE

Sources :

B.P.W. Genève - Pouvoir de St François de Sales - Burdet 1865.